



Plus de deux belges sur trois considèrent les taxes sur les vins et spiritueux injustes

L'association professionnelle Vinum Et Spiritus lance une pétition

Bruxelles, 23 février 2016 – Selon une enquête réalisée par Vinum Et Spiritus, l'association des producteurs et distributeurs de vins et spiritueux en Belgique, plus de deux belges sur trois considèrent les taxes sur les vins et spiritueux injustes. Dès lors, 4 belges sur 10 auraient tendance à partir à l'étranger pour faire ce type d'achat. Ces résultats préoccupants ont poussé Vinum Et Spiritus à entamer une pétition auprès des acteurs du secteur et du grand public à l'attention du gouvernement.

Une étude a été effectuée afin d'analyser l'impact de l'augmentation des droits d'accises sur les vins et spiritueux sur la population belge. Il en ressort que 78% des consommateurs sont conscients de l'augmentation des droits d'accises sur les vins et spiritueux au cours des dernières années, même s'ils ignorent le pourcentage de taxes actuel. De nos jours, les taxes (accises et TVA) sur une bouteille de vin peuvent s'élever jusqu'à 30% et peuvent atteindre presque 70% sur les spiritueux.

L'étude révèle également qu'environ 1 belge sur 4 ne sait pas d'où provient la détermination du prix des vins et spiritueux. Quand les enquêteurs ont révélé le montant des taxes actuelles aux individus sondés, ces derniers ont déclaré qu'ils les considéraient injustes : 60% des sondés estiment que la taxe sur une bouteille de vin est injuste, contre 75 % pour la taxe sur les spiritueux. Par conséquent, en moyenne, 4 à 10 consommateurs belges achèteront du vin et des spiritueux dans d'autres pays en raison du taux d'accise moins élevé qu'en Belgique. En effet, les consommateurs ont tendance à faire leurs achats hors de Belgique en raison de prix moins chers à l'étranger. L'augmentation des droits d'accises crée, dès lors, un accroissement des achats transfrontaliers, avec des conséquences négatives tant pour le gouvernement que pour le secteur belge.

Dans ce contexte, Vinum Et Spiritus, l'association belge des vins et spiritueux, lance une pétition auprès des acteurs du secteur - représentant 36.000 emplois directs et indirects - et du grand public en vue d'une politique des droits d'accises plus équilibrée sur les vins et spiritueux. La pétition est dès à présent accessible sur www.CancelUnfairWineSpiritTax.be.

Geert Van Lerberghe, Directeur Général de l'association, déclare « *Nous lançons cette pétition dans le but de défendre la viabilité du secteur auprès des décideurs politiques. L'enquête prouve que l'augmentation des droits d'accises a un impact négatif tant sur la consommation que sur la contribution du secteur à l'économie belge. Elle engendre une réduction de notre contribution au PIB (produit intérieur brut), une perte d'emploi et une disparition de l'artisanat et de la tradition. Dès lors, nous*

plaidons pour une politique plus équilibrée et souhaitons, à travers cette action, devenir un partenaire fiable du gouvernement pour des décisions fiscales plus viables sur le moyen et long terme. »

A propos de Vinum Et Spiritus

Vinum Et Spiritus Association Belgium a été créée en 1950 et représente 90% à 95% du volume de vin et spiritueux vendu en Belgique. Vinum Et Spiritus représente ses membres à tous les niveaux, défend leurs intérêts et les assiste dans l'objectif de réaliser un développement économique durable. Ses membres sont des entreprises de production, d'embouteillage, d'importation et de distribution, depuis les indépendants, les PME jusqu'aux multinationales. Vous trouverez plus d'informations sur le site <http://fr.vinumetspiritus.be>. Les détails de notre engagement concernant l'encouragement à la consommation responsable de vins et spiritueux sont disponibles sur le lien suivant <http://fr.vinumetspiritus.be/responsibility>.

A propose de l'enquête

Pour le compte de Vinum Et Spiritus, Edelman Berland, bureau d'études de marché indépendant, a effectué une enquête en ligne auprès de 1.005 belges âgés de 18 ans et plus. L'enquête a été réalisée entre le 14 et 19 janvier 2016. La marge d'erreur pour cette étude est de $\pm 3,1\%$ avec un niveau de confiance de 95%. Les résultats complets de ce sondage sont disponibles [ici](#).

Contact

Bernard D'heygere

Edelman

Bernard.dheygere@edelman.com

02/250 00 12